

ATTENDU QUE monsieur Marc Lacroix a été nommé dirigeant principal de l'information par le décret numéro 880-2011 du 7 septembre 2011 et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor :

QUE monsieur Jean-Marie Lévesque, administrateur d'État II au secrétariat du Conseil du trésor, soit nommé dirigeant principal de l'information à compter du 9 octobre 2012, en remplacement de monsieur Marc Lacroix.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

58368

Gouvernement du Québec

### Décret 951-2012, 3 octobre 2012

CONCERNANT l'abrogation du décret numéro 541-2012 du 30 mai 2012

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs :

QUE soit abrogé le décret numéro 541-2012 du 30 mai 2012.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

58369

Gouvernement du Québec

### Décret 952-2012, 3 octobre 2012

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation du Québec à la réunion du Conseil canadien des ministres de l'environnement qui se tiendra le 11 octobre 2012

ATTENDU QU'en vertu de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

ATTENDU QU'une réunion du Conseil canadien des ministres de l'environnement se tiendra à Lake Louise (Alberta), le 11 octobre 2012;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et à la Gouvernance souverainiste :

QUE monsieur Daniel Breton, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, dirige la délégation du Québec lors de la réunion du Conseil canadien des ministres de l'environnement qui se tiendra le 11 octobre 2012;

QUE la délégation soit composée, outre monsieur Breton, des personnes suivantes :

— Madame Danielle Rioux, attachée de presse, cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;

— Monsieur Charles Laroche, sous-ministre adjoint aux Changements climatiques, à l'air et à l'eau, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;

— Madame Danielle Pronovost, directrice, direction des relations intergouvernementales, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;

— Monsieur Michel Gélinas, conseiller en relations intergouvernementales, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de la délégation soit d'exposer les positions du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

58370

Gouvernement du Québec

### Décret 953-2012, 3 octobre 2012

CONCERNANT la nomination de monsieur Patrice Alain comme vice-président de l'Agence du revenu du Québec

ATTENDU QUE l'article 34 de la Loi sur l'Agence du revenu du Québec (L.R.Q., c. A-7.003) prévoit notamment que le gouvernement nomme des vice-présidents pour assister le président-directeur général de l'Agence et que la durée de leur mandat est d'au plus cinq ans;